



## Cuve du voisin qui empiete chez moi

-----  
Par Mayle

bonjour,nous avons acheté un terrain l 'an passé et nos voisins la maison qui était sur cette division de parcelle.Nous avons du créer notre chemin d accès vers notre construction.Or a la création de ce chemin, nous nous sommes aperçu qu'une ancienne fosse ou cuve appartenant a notre voisin empiète sur ce chemin et nous empêche donc l'accès a notre maison.que faire ? sachant que nous ne sommes pas en bon terme, ils ne veulent rien faire ... de plus cette cuve n 'apparaît nul part sur leur acte notarié.

Merci a ceux qui me répondront